



Sélective interligue de printemps 2011

BULLETIN D'INSCRIPTION A ADRESSER AVANT LE 15 MAI 2011 AU YCPR

BP 314 - 13269 Marseille cedex 8

Port de la Pointe Rouge

13008 Marseille - France

> Règlement de 20,00 € par chèque à l'ordre du YCPR (majoration de 10 € après le 15 mai 2011) <
(possibilité de remettre le chèque le samedi 21 mai au matin).

N° VOILE [input box]

Benjamin [input box]

Minime D [input box]

NOM [input box]

Prénom [input box]

Numéro de téléphone:

Adresse :

Code Postal [input box]

Ville [input box]

Pays [input box]

LICENCE FFV N° ligue [input box] N° licence [input box] lettre [input box] N° club [input box] date de naissance (JJ/MM/AA) [input box]

NOM DU CLUB [input box]

SEXE M [input box] F [input box]

Je m'engage :

- A ce que le numéro de voile corresponde au certificat de conformité du bateau
A me présenter avec un matériel vérifié (coque, voile, gréement, safran, dérive)

DROIT A L'IMAGE : Les participants sont avertis que les compétitions et régates, objets de la présente inscription, peuvent donner lieu à des prises de vues (photos, films, vidéo) pouvant être utilisées pour la réalisation de documents sur la pratique. Par son inscription, le signataire accepte et autorise à titre gratuit : les prises de vues et les photos de son bateau et de son équipage (à terre comme sur l'eau) par les cameramen et photographes accrédités par l'organisation et/ou la FFV. L'utilisation, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos.

Refus cession droit à l'image [input box]

Signature du barreur :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e), père, mère de.....

L'autorise à participer à l'épreuve Sélective Inter Ligue du YCPR à la Pointe Rouge, du 21 au 22 mai 2011 et à la cession du droit à l'image. J'autorise également les responsables de la SIL à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.

Numéro de téléphone pour contact en urgence :.....

Fait à

Le

Signature :